

Conseil Municipal du 20 février 2024, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIE, NIEL et ODE.

Excusé(e)s : Mme FAURE

Il soumet à l'approbation des conseillers le CR de la séance du 16 janvier 2024, ils approuvent à l'unanimité et fait passer la page de signatures des délibérations du conseil précédent.

Il évoque maintenant les résultats du recensement de la population clôturé depuis le 17 février (779 bulletins individuels pour 2024 contre 771 en 2018). La nouvelle population totale DGF serait, sous réserve des vérifications de l'INSEE, de 865 habitants contre 785 en 2018 (bulletins individuels et résidences secondaires/vacantes comprises soit une augmentation de 10 %).

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Il énumère ses activités depuis le dernier conseil : rencontre pour le projet HPR (la réunion prévue à l'Espace Philippe Maintenié a été annulée), il a assisté à la cérémonie des pompiers, rendez-vous avec une représentante de la Région pour le versement de la subvention de l'aire de lavage, cérémonie pour la libération du camp d'Auschwitz à Nyons, réunion de préparation pour l'étape du Tour de France à Valence.

Mme Pagès s'interroge sur le passage du Tour de France par St Maurice, le Maire répond que le départ de l'étape sera à 12h à St Paul trois Châteaux et passera par St Maurice, il faudra interrompre la circulation sur la traverse du village.

II. Personnel - Camping :

Il parle du départ par voie de mutation de l'ATSEM (Mme Prevost) et de la personne recrutée pour son remplacement (Mme Eymond Valérie) qui prendra son poste à partir du 04 mars pour la rentrée scolaire.

Concernant la saison 2024 du camping municipal : il sera ouvert du 15 mai au 25 août.

III. Téléphonie mobile :

Le Maire est démarché par Bouygues Télécom pour l'installation d'une antenne sur la commune, elle permettra d'accroître le réseau mobile pour plusieurs opérateurs (SFR et peut-être Orange).

IV. Travaux en cours :

- Panneaux de signalisation : la commande a été faite auprès de l'entreprise (LACROIX Signalisation).

Un courrier d'information a été fait aux riverains de la Traverse de la Bise concernant la mise en place d'un sens interdit vers la route 94. Le maire remercie les conseillers pour la rédaction de ce courrier.

- Réfection du « S » RD 94 direction Nyons : les travaux sont en cours, Mme Pagès demande si la route passera au niveau de la parcelle de vigne, il répond que les travaux commencent au niveau de l'ancienne borne de sulfatage avec un léger arrondi pour rattraper la route. M. Maintenié demande ce qu'il adviendra de l'ancienne route, il répond que l'accès sera conservé pour desservir le domaine Chaume.

- Feux tricolores : Il est nécessaire de déplacer les feux tricolores situés « route d'orange », et les placer plus près l'un de l'autre pour le traçage au sol du passage piéton entre les deux et abaisser le trottoir pour les PMR (personnes à mobilité réduite). Il ajoute que les travaux seront effectués durant la dernière semaine des vacances scolaires, il y aura un détecteur de présence et pas de boucle au sol.

Mme Monnier demande s'il est possible de retracer en même temps le passage piétons à l'arrêt de bus, il répond que le devis actuel comprend la reprise de tous les passages piétons.

- Citystade : la clé du portillon a été remise aux pompiers, l'entreprise de TP doit encore poser des gabions.

Mme Monnier demande s'il est possible d'ouvrir le Citystade aux habitants qui s'impatientent. Il s'adresse à M. Chambon et lui demande de le mettre en service dès le lendemain.

Mme Pagès propose de mettre une protection autour du Citystade pour éviter que les ballons partent sur le parking, les conseillers répondent que les gabions à venir devraient retenir les ballons. Ils s'adressent au maire et demandent de solliciter un devis pour des tables en bois, pierre ou composite à installer à proximité du Citystade. M. Cesar ajoute que l'école souhaiterait prendre le créneau du vendredi après-midi, il faudra afficher un panneau d'information sur place.

Le Maire donne des précisions quant aux subventions de cette installation, les 5% restants seront pris en charge par le Département sur l'enveloppe des dotations 2024. Le Maire sollicitera une subvention complémentaire avec un devis modifié plus important que prévu.

Il s'adresse aux conseillers en charge du Citystade et leur demande de prendre contact avec l'entreprise concernant le colis offert (matériel, filets, ballons) et l'utilisation.

- Haie au camping : la taille est faite, et les branches débarrassées par l'entreprise de TP, les services techniques pourront entretenir plus facilement.
- FDAC : attente du vote du budget
- Fibre optique : une réunion est programmée le 26 février avec ADN concernant le raccordement de la cave coopérative. Mme Monnier demande si les habitants seront informés de la mise en service du réseau, il répond que tous les opérateurs seront informés et pourront démarcher leurs clients pour une installation à compter de juin 2024.

V. Dossier en cours :

- Compteurs d'eau : le Maire a sollicité l'entreprise de TP pour sortir les compteurs d'eau restants dans les maisons. Il ajoute qu'il a intégré les dépenses et les subventions attendues de Naldeo dans le budget primitif 2024.
- Le travail de la commission circulation est toujours en cours, les conseillers attendent la réception des derniers panneaux de circulation.

Il est toujours dans l'attente de la démolition de la maison Bouillon.

- Problème de chiens : il évoque des chiens en liberté entre le rond-point de la guinguette et le centre du village, plus tard ils ont été retrouvés en train d'attaquer des poules chez un habitant. Les propriétaires résidents à Visan sont venus sur place.
- Conciliateur de justice : un habitant de la commune a saisi l'assistance d'un défenseur des droits concernant un problème d'adressage.
- Subvention de l'aire de lavage : la gestionnaire du dossier de subvention s'est déplacée depuis Valence pour constater l'exécution des travaux. Elle a pris des photos et a sollicité l'affichage du panneau d'aide de la Région avec le symbole de l'Europe, cet affichage était réglementaire pour le versement de la subvention.

VI. Compte rendu du conseil d'école :

M. Cesar prend la parole :

Les effectifs sont de 60 élèves, le prévisionnel est de 4 enfants en PS et 9 départs soit 55 élèves. La directrice indique qu'il n'y aura pas de suppression de classe l'année prochaine.

Le rythme scolaire a été reconduit pour 3 ans.

Le 9 février, exercice d'évacuation à la maternelle, l'alarme n'a pas sonné, le problème a été signalé et réglé par télémaintenance, il faudra essayer à nouveau.

Le 8 avril, évaluation de l'école primaire : environnement de l'école, le village, l'administratif, l'animation autour...).

Il énumère les projets et sorties : projet CCBDP lutte contre le harcèlement scolaire, intervention laïcité, animation LEGO sur le thème de l'espace, journée franco-allemande au collège de Nyons pour les CM1/CM2, rencontre gymnastique à Suze-la-Rousse, salon du livre, carnaval, intervention du club « boules lyonnaise » à l'école, rencontre à la bibliothèque tous les 15 jours.

- À venir : via le Parc des Baronnie, 5 présentations en classe sur le thème des arbres et de la nature 3600 € pris en charge par le Parc et atelier photo de toutes les classes en parallèle. Cours de provençal par Mme Giovannelli en mars/avril. Rencontre USEP le 15 mars au stade municipal de la commune.

- Projet cycle de natation : le projet est en attente de validation avec la piscine de Nyons, l'équipe demande une participation financière à la commune pour le transport en bus des enfants et soulager l'association du « Sou de l'école », le montant est de 2 000 € pour 7 voyages allers-retours.

Mme Monnier demande s'il est possible de voir avec la CCBDP pour ce transport, le maire répond que le budget permet de financer ce transport.

Enfin, accrobranche le 21 mai pour toute l'école et fin de l'année sur une rencontre sportive avec l'école de Vinsobres.

L'équipe remercie pour les travaux côté grillage et évoque une problématique avec le portail côté restaurant pour les entrées et sorties. Le Maire indique qu'une réponse a été faite pour le portillon par mail le 24 janvier, il faudra retirer des réseaux et refaire l'installation pour que tout fonctionne correctement. Les conseillers verront avec les agents techniques pour plus d'explications.

VII. Délibérations :

- Convention avec le département pour la gestion de l'eau :

Nous avons déjà une convention pour le SATESE (Bilan 24h de la station d'épuration), le Département propose un nouveau service ouvert vers le domaine de l'eau. Il propose de signer la convention, qui impose de préparer un plan de prévention. Il donne la tarification de ce nouveau service 424 € (SATESE), 431 € (SATEP).

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

-retour du comité social territorial : 4 dossiers présentés pour les délibérations (temps de travail, prime, 2 suppressions de postes)

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

-Demande de subvention façade : le Maire parle de la demande de subvention façade d'un habitant. Mme Pagès demande les critères d'attribution, il répond : en fonction de la surface mais plafonné à 100m².

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

-Habitat : le CCBDP a mandaté un cabinet d'étude pour la visite des villages et la production d'une liste des maisons vétustes. Les habitants concernés auront la possibilité de faire des travaux subventionnés à hauteur de 80 % et plafonné à 40 000 €. Il est demandé à la commune une participation à cette subvention afin de déclencher celle de l'habitat, il donne des exemples pour illustrer ses propos et ajoute que les subventions seront étudiées en fonction des revenus des foyers concernés.

Mme Pagès, lors de la prise de photo pour la revue, a constaté que la grande rue était très abîmée, avec des maisons à l'abandon.

VIII. Projection budgétaire 2024 :

Il explique que le Service de Gestion Comptable de Nyons est très sollicité à cette période et qu'il reste dans l'attente de la réception des affectations de résultat et des RAR.

Il ajoute qu'il a bâti le budget de l'eau cet après-midi et la section de fonctionnement pour le budget principal.

Il lit les affectations de résultat de 2023 et ajoute que si le dossier école sort, il sera possible de financer. Il donne quelques précisions aux conseillers sur les montants portés au budget principal 2024.

Pour le budget principal, il a fallu faire des restes à réaliser en dépenses et en recettes pour les factures des travaux du Citystade, en attendant le vote du budget.

Il communique les chiffres de la fin d'exercice sur le budget de l'eau et le déficit pour la subvention de l'aire de lavage toujours en attente de réception. Cela a impliqué de faire une opération de restes à réaliser pour un montant de 159 542 € qui couvre le déficit sans besoin de financement.

Concernant les dépenses engagées pour le contrat ZRR, sans subventions perçues à ce jour, elles permettront d'encaisser le produit de récupération de la TVA (FCTVA) en 2024.

Il propose aux conseillers de faire une autre réunion pour le budget avec l'ensemble des éléments ultérieurement avec les vues d'ensemble pour les deux budgets.

Enfin, il n'y a plus d'emprunt sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement, il lit les inscriptions budgétaires prévisionnelles aux conseillers.

IX. Intercommunalité :

- Personnel : une collaboratrice est actuellement en congé maladie et le Maire ignore si elle reprendra, les commissions de pilotage sont en attente pour l'instant.

- Compostage : Il montre aux conseillers le bon de réservation pour un composteur individuel et leur demande de diffuser l'information autour d'eux, il ajoute que ce formulaire est disponible sur internet sur le site de la CCBDP de Nyons.

X. Questions diverses :

- énergies renouvelables : le Maire évoque un courrier concernant un plan d'énergie renouvelable à St Maurice : plan d'installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiment, ou éoliennes. Il faudra s'y pencher.

M. Ode demande s'il est possible d'installer des panneaux sur le toit de la Mairie, le Maire répond que le toit est trop abîmé, à voir plutôt avec la salle Charles Ruat ou la remise Michel.

- SDED : il explique aux conseillers le système de paiement et remboursement de la part communal antérieur à la loi de novembre 2023 pour les extensions de réseaux électrique, dorénavant directement facturé au(x) pétitionnaire(s).

- effectif de la cantine : 35

- Référent gendarmerie pour la commune : M. Cayuela

- Sapeurs-pompiers : Il lit le message du chef de centre des sapeurs-pompiers de St Maurice.

- Espace Philippe Maintenié : Mme Pagès demande pour les panneaux sous la scène, et si les conseillers souhaitent continuer sur le premier projet. M. Maintenié suggère quelque chose de neutre, pas de dessins ou photos. Le Maire demande que la commission fasse une proposition pour en parler et valider. Mme Monnier approuve la proposition d'un panneau neutre.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

PROCHAIN CONSEIL : 2 dates :

- 1) **Préparation budget sans convocation : mardi 05 mars 2024 à 19h15, salle du conseil**
- 2) **Vote du budget : mardi 12 mars 2024 à 18h15, salle du conseil**